AUTORISATION PARENTALE

BOUM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

VENDREDI 30 JUIN 2017

Thème : Rayures

Tenue et/ou accessoires rayés obligatoires !

Comme chaque année, l'Association Sportive organise une boum ouverte à tous les élèves du collège qui se déroulera le **vendredi 30 juin 2017 de 18h à 22h** dans le hall du collège.

Entrée : **5 euros** (de préférence par chèque à l'ordre de l' «Association Sportive du collège Saint Exupéry ») à apporter le soir même. Nous solliciterons les élèves de l'AS pour apporter des gâteaux, crêpes ou autre afin de garnir notre buffet.

Les élèves ne seront pas autorisés à sortir du collège avant 22h. Ils pourront sortir plus tôt uniquement si vous précisez sur cette autorisation parentale l'horaire de sortie ou avec la présence d'un représentant légal pour récupérer l'élève.

Afin de gérer au mieux les présences des élèves ce document est à rendre (quelle que soit la réponse) **dans une urne au bureau de la vie scolaire avant le mardi 27 juin 17h.**

Je soussigné(e) Mr/Mme ……, responsable légal

de l'élève …… en classe de ……,

atteste qu'il/elle ☐ Ne participera pas à la boum

☐ Participera à la boum de ……h…… à ……h……

SIGNATURE du responsable légal :